

PORTRAIT DE LA SANTÉ MENTALE ET DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DU TRAVAIL

Pourquoi ?

Le personnel du secteur de l'éducation est plus à risque de vivre de la **détresse psychologique**. Pourtant, **très peu de données** rigoureuses existent sur le sujet. C'est pourquoi votre participation est cruciale !

Dans le but de ?

- Évaluer les **risques psychosociaux** liés au travail.
- Documenter l'influence de la **pandémie** sur la santé mentale.
- Formuler des **recommandations** et des pistes d'action favorables à la santé mentale.

Pour qui ?

Tout le personnel **de soutien, professionnel, enseignant et cadre** des établissements d'**enseignement public** francophones et anglophones au niveau **préscolaire, primaire et secondaire** du Québec.

De quelle façon ?

En remplissant un **questionnaire** en ligne de 30 à 45 minutes. Les réponses seront traitées par l'INSPQ de façon **anonyme** et resteront **confidentielles**.

En partenariat avec :

Québec 

INSPQ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

POUR TOUTE QUESTION, N'HÉSITÉS PAS À
CONTACTER LES RESPONSABLES DU PROJET :
MARIEVE.PELLETIER@INSPQ.QC.CA
MAUDE.LAFANTAISIE@INSPQ.QC.CA



Voici davantage d'informations sur le portrait de la santé mentale et des risques psychosociaux du travail chez les employés du secteur de l'éducation publique au Québec.



Quels sont les risques psychosociaux ?

Ce sont des facteurs qui sont **liés à l'organisation du travail, aux pratiques de gestion, aux conditions d'emploi et aux relations sociales** qui augmentent la probabilité d'engendrer des effets néfastes sur la santé physique et psychologique des personnes exposées.

Notamment :

- La charge de travail
- L'autonomie décisionnelle
- Le soutien social du supérieur
- Le soutien social des collègues
- La reconnaissance au travail



Quels bénéfices une approche de santé publique peut-elle apporter ?

- La santé publique a un rôle de protection et de prévention en **s'attaquant à la source des problèmes au niveau organisationnel**.
- L'INSPQ, un centre d'expertise en santé publique, **agit de façon rigoureuse et indépendante**.



Pourquoi devrait-on s'en préoccuper ?

- Pour **prévenir et réduire les impacts néfastes sur la santé psychologique** (ex : détresse psychologique, dépression) et **physique** (ex : maladie cardiovasculaire).
- Pour **diminuer le roulement de personnel** et encourager le maintien au travail.
- Pour **favoriser un agréable climat au travail et des réalisations de qualité** par une mise à profit des aptitudes des employés et par une meilleure reconnaissance des efforts.
- Pour **répondre aux responsabilités légales** en matière de santé et de sécurité au travail, qui couvrent aussi la santé psychologique.



De quelle façon ces objectifs seront-ils atteints ?

- Plusieurs questions utilisées sont **validées** par des acteurs du milieu de l'éducation ou **tirées de grandes enquêtes** de santé au travail au Québec.
- Selon les données disponibles, des comparaisons seront faites **par secteur d'activité, par profession et par région**.



Quelles sont les principales stratégies d'intervention ?

- Mettre l'emphase sur des actions préventives.
- Agir sur l'organisation du travail.
- Proposer des mesures applicables et réalistes.
- Optimiser l'utilisation des ressources.

Voici des **exemples plus concrets de mesures** qui pourraient être suggérées selon les résultats :

- Mettre en place des moyens pour que les tâches établies soient réalisables à l'intérieur des heures régulières de travail.
- Valoriser les idées originales ou les nouvelles méthodes de travail développées par des employés.
- Éviter de laisser détériorer les situations conflictuelles.



Pourquoi votre participation est-elle importante ?

Les risques psychosociaux du travail sont **identifiables, mesurables et modifiables**. Toutefois, peu de données rigoureuses existent pour le secteur de l'éducation au Québec. Votre participation est donc essentielle **pour produire ces données probantes qui tiendront également compte de l'impact de la pandémie**.

